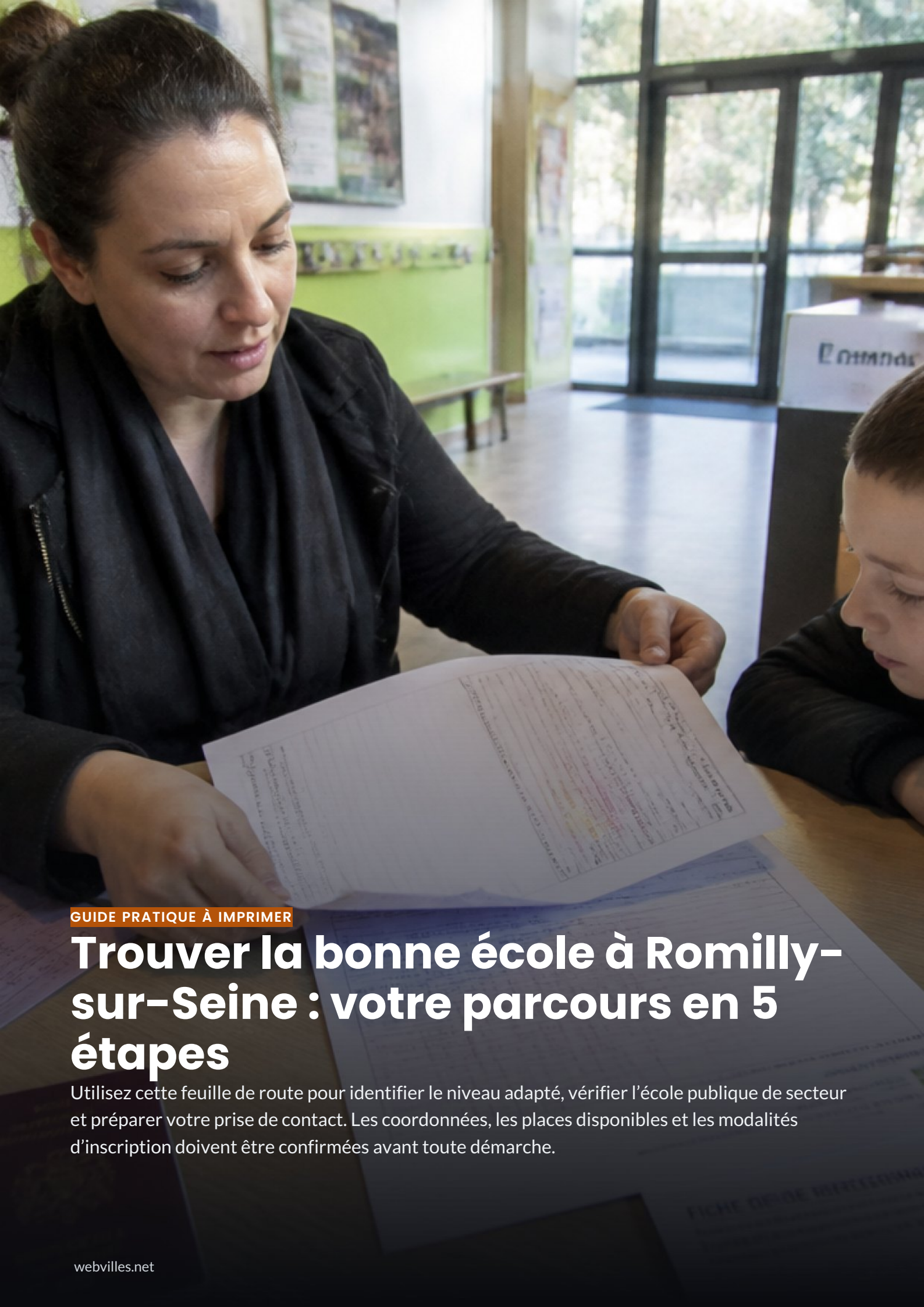




GUIDE PRATIQUE À IMPRIMER

Trouver la bonne école à Romilly-sur-Seine : votre parcours en 5 étapes

Utilisez cette feuille de route pour identifier le niveau adapté, vérifier l'école publique de secteur et préparer votre prise de contact. Les coordonnées, les places disponibles et les modalités d'inscription doivent être confirmées avant toute démarche.

Au sommaire

- 1 Votre parcours d'inscription
- 2 Avant de contacter la mairie ou l'école
- 3 Les repères à retenir
- 4 Quel interlocuteur contacter ?

Votre parcours d'inscription



1 1. Identifier le niveau recherché

Déterminez si votre enfant relève de la maternelle, de l'école élémentaire, du collège ou du lycée. En maternelle, le parcours comprend la petite, la moyenne et la grande section ; à l'élémentaire, il va du CP au CM2.

2 2. Distinguer public et privé

Comparez l'offre publique avec l'école privée Sainte-Anne. Pour le privé, demandez directement à l'établissement les niveaux ouverts, les conditions d'admission, le calendrier et les éventuels frais.

3 3. Vérifier l'école publique de secteur

Communiquez l'adresse complète du domicile à la mairie ou au service scolaire compétent. La proximité géographique ne suffit pas nécessairement : l'adresse peut déterminer l'école rattachée.

4 4. Contacter le bon interlocuteur

Prenez d'abord contact avec la mairie ou le service scolaire pour la demande administrative, puis avec la direction de l'école pour confirmer l'accueil de l'enfant et les prochaines étapes.

5 5. Contrôler les services associés

Vérifiez séparément la cantine, l'accueil périscolaire, les transports et les éventuels dispositifs d'accompagnement. Leurs modalités peuvent être distinctes de celles de l'inscription scolaire.

Avant de contacter la mairie ou l'école

- J'ai noté le niveau scolaire recherché**
Maternelle, élémentaire, collège ou lycée.
- J'ai préparé l'adresse complète du domicile**
Elle peut être nécessaire pour déterminer l'école publique de secteur.
- J'ai distingué établissement public et établissement privé**
L'école privée Sainte-Anne a ses propres conditions et son propre calendrier.
- J'ai repéré la page officielle des établissements scolaires de la ville**
Utilisez-la comme point de départ, puis confirmez les informations.
- J'ai listé les questions à poser sur les places et les délais**
Ces informations peuvent évoluer et doivent être vérifiées directement.
- J'ai vérifié les services souhaités**
Cantine, périscolaire, transports et accompagnement.

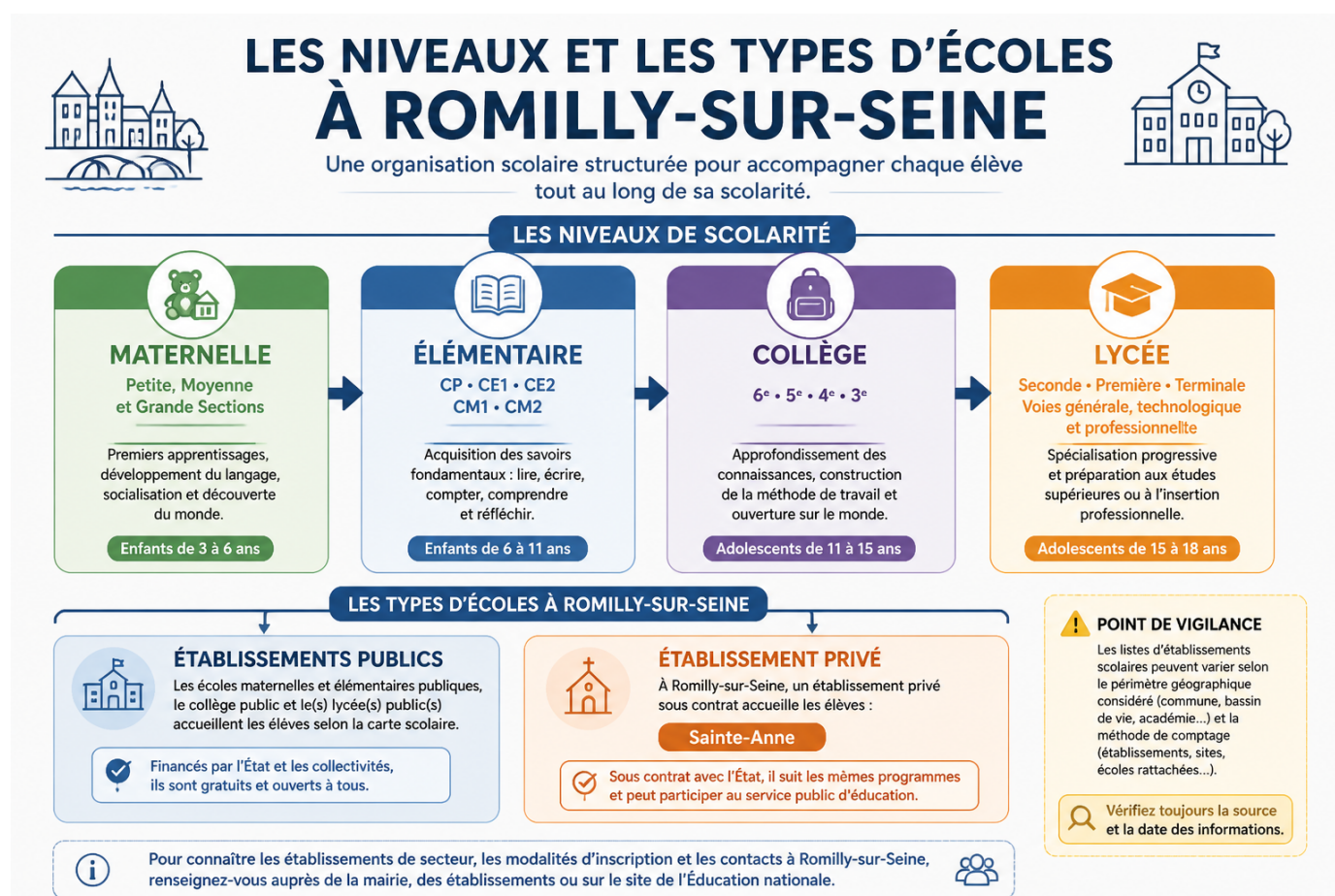


SCHÉMA Repérer rapidement les niveaux scolaires et les types d'établissements à Romilly-sur-Seine.

Les repères à retenir

- Le parcours va généralement de la maternelle à l'élémentaire, puis au collège et au lycée.
- Inscription administrative, affectation et admission sont des étapes différentes.
- Les listes d'écoles peuvent varier selon le périmètre retenu et la manière de distinguer les niveaux.
- Dans le public, l'adresse du domicile peut déterminer l'école de secteur selon la carte scolaire applicable.
- La mairie peut enregistrer la demande, tandis que la direction de l'école confirme ensuite l'accueil.
- Les coordonnées, horaires, places disponibles et procédures doivent être actualisés auprès des interlocuteurs compétents.

Quel interlocuteur contacter ?

Votre besoin	Interlocuteur à privilégier	Point à confirmer
Connaître l'école publique rattachée à votre domicile	Mairie ou service scolaire compétent	L'adresse complète et la sectorisation applicable
Déposer ou comprendre une demande d'inscription	Mairie ou service scolaire	La procédure en vigueur et les pièces demandées
Confirmer l'accueil de l'enfant	Direction de l'école	Les modalités d'admission et les places disponibles
Se renseigner sur l'école privée Sainte-Anne	Établissement directement	Niveaux ouverts, admission, calendrier et éventuels frais
Organiser la vie quotidienne	Services concernés ou établissement	Cantine, périscolaire, transports et accompagnement

! Ne vous fiez pas uniquement à une liste en ligne

Le nombre d'écoles à Romilly-sur-Seine peut différer selon que les sources regroupent ou séparent les niveaux et les établissements. Avant de finaliser votre choix, vérifiez le périmètre de la liste et confirmez les informations auprès de la mairie, de l'école ou des services de l'Éducation nationale.

Document de repérage pratique : les coordonnées, horaires, places disponibles et modalités d'inscription peuvent évoluer. Confirmez toujours les informations auprès de la mairie, de l'établissement concerné ou des services compétents.